



Problème paiement charges communes

Par **Charlene S**, le **09/02/2017** à **11:28**

Bonjour,

Etant locataire depuis quelques années dans une résidence, je devais payer des charges locatives communes. Sauf, que les charges en question (nettoyage des parties communes) n'ont pas été effectuées correctement. Je suis dans le désaccord de payer en totalité les charges concernant cette partie. Je suis allée directement voir le bailleur et m'a refusé de faire quoi que ce soit. J'ai quitté le logement depuis et payer l'intégralité de ces charges. Quelle procédure dois-je entamer pour réclamer un dédommagement ?

En vous remerciant.

Par **Tisuisse**, le **09/02/2017** à **13:34**

Bonjour,

Aucune. Il appartenait à votre copropriétaire bailleur de faire le nécessaire avec le syndic de copropriété.

Par **youris**, le **09/02/2017** à **18:51**

bonjour,
qu'en pensaient les autres locataires ?
salutations